

---

## DÉCISION

N°2018-06-39

---

**Présents :**

**Le Président :** M. François de MAZIÈRES

**Les Vice-présidents :**

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER, M. Luc WATTELLE, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT.

**Les autres membres du Bureau :**

M. Arnaud HOURDIN,  
M. Patrick CHARLES.

**Sont excusés :**

**Les Vice-présidents :**

M. Philippe BENASSAYA,  
M. Jean-Marc LE RUDULIER, représenté par Mme Juliette ESPINOS,  
M. Richard RIVAUD, représenté par M. Alain SANSON,  
M. Olivier LEBRUN, représenté par Mme Jane-Marie HERMANN.

**Les autres membres du Bureau :**

M. Patrice PANNETIER.

Nombre de membres du Bureau : 19

Nombre de membres présents : 14

-----

**OBJET : Versement d'une subvention à l'association « Terre et Cité » pour l'organisation d'une journée d'ateliers « Vers un Living Lab créateur de valeur pour les territoires agri-urbains » le 10 juillet 2018.**

**Le Bureau, légalement réuni le 21 juin 2018 sous la présidence de M. François de MAZIÈRES,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2017-12-17, du Conseil Communautaire du 5 décembre 2017, portant délégations de compétences au Bureau et au Président ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu le courrier de Terre & Cité en date du 11 juin 2018 sollicitant une subvention pour l'organisation de la journée d'ateliers du 10 juillet 2018 ;

Vu le budget en cours.

-----

L'objectif de l'Association Patrimoniale de Plateau de Saclay et des vallées alentours, « Terre & Cité », est de pérenniser, promouvoir et développer une agriculture de qualité sur le Plateau de Saclay et ses vallées, et de préserver et mettre en valeur le patrimoine associé : naturel, forestier, bâti, hydraulique, culturel....

Pour atteindre cet objectif, Terre & Cité anime un espace d'échange entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire et réalise des projets concrets : soutien des projets agricoles, actions pédagogiques, outils de communication et de découverte du territoire.

En partenariat avec l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA), les Communautés d'agglomérations de Versailles Grand Parc, Saint Quentin-en-Yvelines et Paris Saclay, AgroParisTech, l'université Paris-Saclay, l'INRA, le LabExBASC, l'Etat et la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France, Terre & Cité organise une journée de travail pour construire un Living Lab agri-urbain.

Un Living Lab est un dispositif qui met l'usager au cœur du processus d'innovation, afin de concevoir une innovation au plus proche des besoins de la société et des citoyens. Est ainsi développé un ensemble de partenariats entre acteurs publics, privés et citoyens, avec pour objectif de tester « grandeur nature » de nouvelles pistes de développement.

Le Living Lab sera notamment axé sur l'agriculture et l'alimentation sur le territoire élargi de Versailles Grand Parc, de Saint Quentin-en-Yvelines et de la Communauté Paris Saclay, reliant la Plaine de Versailles et le Plateau de Saclay. Il se tiendra le 10 juillet 2018 au centre INRA de Versailles.

Le but de ces ateliers est d'élaborer et de valider un cadre de travail commun entre les établissements de recherche et d'enseignement, les agglomérations, les territoires agri-urbains, les institutions et les entreprises. Les participants sont représentatifs des différentes parties prenantes et pourront engager concrètement des décisions pour la suite de la démarche.

Par conséquent, la décision suivante est soumise à l'approbation du Bureau communautaire.

-----  
**DÉCIDE :**

- 1) d'accorder une subvention de 3 000 € pour l'organisation de la journée d'ateliers « Vers un Living Lab créateur de valeur pour les territoires agri-urbains » du 10 juillet 2018 ;
  - 2) d'imputer les dépenses correspondantes au budget de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, soit au chapitre 65 : « autres charges de gestion », nature 6574 : « subventions aux personnes de droit privé », fonction 824 : « aménagement » ;
  - 3) que Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision ;
  - 4) qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :
    - Monsieur le Préfet des Yvelines,
    - Monsieur le Comptable de la Trésorerie Municipale de Versailles.
- 

M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Le projet de décision mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.


Fait à Versailles en deux exemplaires originaux,

Le 21 juin 2018.

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le :  
25/06/2018  
de l'affichage le : 26/06/2018  
retiré de l'affichage le : 25/07/2018



Pour le Président et par délégation,

  
**Olivier BERTHELOT**  
Directeur Général des Services

La présente décision est susceptible d'être déférée devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

## Résumé de l'acte

### 078-247800584-20180621-20180639AMEN-AU

**Numéro de l'acte :** 20180639AMEN

**Date de décision :** jeudi 21 juin 2018

**Nature de l'acte :** AU

**Objet :** Décision n°2018-06-39 portant sur le versement d'une subvention à l'association « Terre et Cité » pour l'organisation d'une journée d'ateliers « Vers un Living Lab créateur de valeur pour les territoires agri-urbains » le 10 juillet 2018.

**Classification :** 7.5 - Subventions

**Rédacteur :** Christelle BOURGEOIS

**Document principal :** 2018 06 39 Subvention Living Lab 2018 Terre Cité.pdf

#### Historique :

25/06/18 17:07	En cours de création	
25/06/18 17:08	En préparation	Christelle BOURGEOIS
25/06/18 17:08	Reçu	Christelle BOURGEOIS
25/06/18 17:08	En cours de transmission	
25/06/18 17:09	Transmis en Préfecture	

